151. Au cours de l'exercice à l'étude, on a lancé les quatrième et cinquième emprunts de la Victoire qui tous deux étaient plus considérables que tout autre emprunt en espèces lancé auparavant au Canada. Le quatrième emprunt de la Victoire a été souscrit entièrement au comptant; l'émission était au montant de \$1,308,716,650 et le nombre de souscriptions de \$2,668,420. Le cinquième emprunt de la Victoire a été souscrit comme suit: \$1,374,985,800 en espèces et \$195,591,500 représentant la conversion d'obligations venant à échéance ou rachetées par anticipation le 15 octobre 1943. Le nombre de souscriptions en espèces a été de 3,008,336 et le nombre de souscriptions par conversion de 24,715.

52. Le tableau suivant indique en détail les rachats estimatifs d'obligations du Dominion du Canada au cours de l'exercice terminée le 31 mars 1944:

RACHAT D'OBLIGATIONS DU DOMINION DU CANADA, 1943-44

Date de l'échéance	Taux d'intérêt	Endroit du rachat	Montant
15 avril 1943 1er juin 1943 1er juillet 1943 2 juillet 1943 (1) 15 août 1943 (2) 15 octobre 1943 15 octobre 1943 (3) 1er octobre 1947 (4) 1er mai 1955 (8) 1er septembre 1958 (5) 1er juillet 1963 (5)	2½ 4 1½ 2½ 5 4 2½ 5 4	Canada Canada Canada Canada New-York Canada Canada Canada London London London London	\$ 250,000,000 20,000,000 33,293,471 250,000,000 30,000,000 76,000,000 147,000,100 88,337,500 86,164 74,619 96,001 63,187
Total Moins sommes renouvelées ou converties (6)		1.20.101	894,951,042 728,884,971
Montant versé en espèces	and the second second second second second		166,066,071

(1) Echéance 15 janvier 1944, rachetée le 16 août 1943.

(*) Echeance 15 janvier 1944, rachetée le 15 août 1943.
(2) Echéance 15 août 1945, rachetée le 15 août 1943.
(3) Echéance 15 octobre 1945, rachetée le 15 octobre 1943.
(4) Emission cédée par la Trésorerie du Royaume-Uni en janvier 1942. Le montant (à parité du change) acheté pendant l'exercice 1943-1944 a été annulé.
(5) Emissions cédées par la Trésorerie du Royaume-Uni en août 1941. Les montants (à parité du change) achetés pendant l'exercice 1943-1944 ont été annulés.
(6) Total du tableau précédent \$605.501.500 et débantures des terres scalaires, savoir \$33,203,471

(6) Total du tableau précédent, \$695,591,500 et débentures des terres scolaires, savoir \$33,293,471.

53. Au cours de l'exercice, on a continué à émettre, tous les quinze jours, des bons du Trésor à échéance de trois mois. La dernière émission de l'exercice s'est vendue à ·387 p. 100 d'escompte. On a obtenu pour l'émission du 3 mars 1944 le taux le plus bas d'escompte pour ce genre d'emprunt, savoir ·386 p. 100. A la fin de l'exercice, le montant total de bons du Trésor impayés était de 360 millions de dollars, soit une augmentation de 60 millions pendant l'année.

54. Au 31 mars 1944, on estimait à 2.57 p. 100 le taux d'intérêt moyen sur la dette fondée directe non remboursée du Dominion (y compris les bons du Trésor et les certificats de dépôt). Ce chiffre se compare au taux de 2.60 sur la dette impayée à la fin de l'exercice précédent.

DÉFICITS EN ESPÈCES

55. Il serait peut-être bon de présenter ici un résumé des opérations en espèces du Dominion avant de passer aux dernières parties de ce rapport qui traiteront de la dette nationale et de l'état estimatif de l'actif et du passif arrêté au 31 mars 1944. Le but en est, premièrement, de coordonner les renseignements déjà donnés et, deuxièmement, d'indiquer la somme totale en espèce requise en 1943-1944 et la façon dont on a recueilli cette somme. Le tableau suivant donne un tel résumé. En général, il diffère des renseignements déjà fournis de la même façon qu'un état des recettes et des paiements diffère d'un état des revenus et des déboursés; on trouvera au bas du tableau des notes nécessaires pour concilier ces deux genres d'états. Il est à noter que les "prêts, avances et placements, actifs, etc." comprennent certaines sommes qui ne paraissent pas à l'état des prêts et placements actifs à la page 39. Celui-ci n'embrassait que les sommes que l'on peut réellement considérer comme placements, puisqu'elles représentent des sommes contractuelles, tandis que celui-là embrasse certaines sommes et notamment les avances recouvra-